



CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS 2011

CLM SUR ROUTE

LANUEJOLS

Samedi 27 août 2011



REGLEMENT

1- PARTICIPATION

Les Championnats de France Masters CLM ROUTE sont réservés exclusivement aux licenciés FFC détenteur des licences suivantes :

- Pass'Cyclisme
- Pass'Cyclisme Open
- Licences amateurs 2^e et 3^e catégorie
- Licences Encadrement avec certificat médical inclus ou présenté lors de la remise du dossard

Nota :

Parallèlement aux Championnats de France "Masters", dans le cadre de la cyclo sportive la Midi Cycl'Aigoual, sera organisée une épreuve Contre la Montre Open, ouverte à toutes et à tous. Ces catégories ne concourent pas pour un titre de Champion National mais seront Chronométrées et classées à part. Les règles de participation sont identiques à celles des cyclo sportives

2 - CATEGORIES

Elles sont établies pour les Dames et pour les Hommes par tranches d'âges de 5 ans :

- Masters 1 : 30/34 ans
- Masters 2 : 35/39 ans
- Masters 3 : 40/44 ans
- Masters 4 : 45/49 ans
- Masters 5 : 50/54 ans
- Masters 6 : 55/59 ans
- Masters 7 : 60 /64 ans
- Masters 8 : + 65 ans

3- ATTRIBUTION DES TITRES

3 - 1 Un titre sera décerné par catégorie (tranche d'âges de 5 ans) si au moins 6 concurrents engagés dans cette catégorie et représentant un minimum de 3 comités régionaux.

3 - 2 Cas particulier pour les Dames :

Afin de favoriser le développement de la pratique féminine Masters, un titre pourra être attribué dans une catégorie avec un minimum de 3 concurrentes engagées quel que soit le nombre de comités régionaux représentés (article 16.5.013 de la réglementation fédérale)

3- 3 Chaque titre sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'Or, le second et le troisième recevant respectivement une médaille d'Argent et de Bronze. Il n'y a pas de grille de prix en espèces.

4 - LE CIRCUIT

Les Championnat de France Contre la Montre "Masters" se disputeront sur un circuit de 26 kms au départ de **LANUEJOLS**.



5 – ENGAGEMENTS

Les engagements se feront ([date limite le 22 aout](#)) de deux façons différentes :

- Par internet via les clubs, à partir du site Internet FFC, rubrique engagements route
- Par bulletin individuel téléchargeable sur le site de la fédération www.ffc.fr et à renvoyer directement par mail à l'organisateur. Afin de valider votre engagement, envoyez par voie postale le chèque correspondant au prix de l'engagement (12€ par coureur) à :

MIDI LIBRE CYCLAIGOUAL / CHAMP DE France MASTER
 Chez Amélie et Jean François BARRAL
 21, rue des cistes
 30420 CALVISSON

6 – ORGANISATION

- 6 – 1 L'inscription implique l'adhésion au règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier en cas de force majeure ou de problème de sécurité.
- 6 - 2 La sécurité est assurée par un dispositif de signaleurs à pieds et à motos. Les participants devront donc respecter scrupuleusement les règles de protection de l'environnement et les consignes indiquées par l'organisation en matière de sécurité.
- 6- 3 Les voitures suiveuses (une par participant) sont acceptées mais doivent se signaler au préalable auprès des commissaires. Elles doivent avoir une attitude respectueuse de l'environnement, des autres usagers de la réglementation fédérale.
- 6 – 4 Les participants doivent :
 - Porter obligatoirement un casque homologué CE rigide
 - Utiliser des vélos homologués
- 6 – 5 Un classement scratch ainsi qu'un classement par catégorie donnant lieu à l'attribution des différents titres de Champion de France Contre la Montre et à remise d'un maillot distinctif sera établi par les arbitres et remis par l'organisateur. Toute réclamation devra être faite par écrit auprès des commissaires à l'issue de la course.
- 6 – 6 En dehors des éléments spécifiques précisés ici, le règlement des Championnats de France Masters sur route est soumis à la réglementation fédérale, notamment en ce qui concerne les aspects sécurité et anti dopage.

7 – GESTION DES DEPARTS

Les départs seront échelonnés avec des écarts de 30 secondes et 1 minute selon l'ordre des concurrents.

Le premier concurrent s'élancera à 11h00

8- DETAILS PRATIQUES

8 – 1 Remise de dossards

Elle se fera à la permanence au centre de formation à partir de 9H 30

8 – 2 Contact organisation, renseignements divers, hébergements,....

- Office de Tourisme Meyrueis 48150 MEYRUEIS

Tél : 04 66 45 60 33 fax : 04 66 45 65 27

E-mail office.tourisme.meyrueis@wanadoo.fr

- Office de Tourisme CAUSSE AIGOUAL CEVENNES

Tél : 04 67 82 64 67

E-mail office-du-tourisme-causse@wanadoo.fr

Site Internet : www.midilibre-velo-aigoual.com